

La Lettre du Cedre



n° 71 - nouvelles de avril 2001 - 1/2

Rédaction, informations : Cedre, rue Alain Colas – BP 20413 – F – 29604 BREST CEDEX
Tél : 33 (0) 2 98 33 10 10 – Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38 – E-mail : cedre@ifremer.fr

Danemark : accident du *Baltic Carrier*

La lettre précédente vous avait signalé l'abordage du pétrolier *Baltic Carrier* par le cargo *MS Tern* le 29 mars à 0h30 en mer Baltique, avec déversement de 2 700 tonnes de fuel lourd comparable à celui de l'*Erika* et pollution d'une cinquantaine de kilomètres des îles danoises de Bogø, Møn et Falster. Des conditions météorologiques exceptionnellement favorables ont permis aux 15 navires de lutte mobilisés de récupérer 965 tonnes de polluant en mer en 7 jours d'activité, un record en proportion du déversement (35%). A terre, la protection civile a mis en œuvre 210 personnes sur 8 chantiers de nettoyage à partir du 30 mars, avant de passer le relais aux communes le 11 avril pour les opérations de finition. Outre sa participation à la mission d'experts européens envoyée sur place, le Cedre a aussi délégué du 6 au 9 avril un jeune ingénieur pour une mission d'observateurs. Une description de l'accident et des opérations est disponible sur notre site Internet.

Accident du *Ievoli Sun*

Le navire *Smit Pioneer* est arrivé sur zone le 12 avril, accompagné du navire de soutien *Banckert*, pour commencer le traitement de l'épave, sous le contrôle de la Préfecture maritime de la Manche, tandis que deux navires de la Marine assuraient la sécurité antipollution. Le *Smit Pioneer* a procédé au repérage des cuves, à la pose de plaques de fixation et aux essais et travaux d'adaptation des robots sous-marins. Le traitement de la cargaison a débuté le 2 mai avec un largage contrôlé de la méthyl-éthyl-cétone, qui a été achevé le 4 mai, sans conséquence mesurable sur l'environnement. Les opérations vont se poursuivre par le largage contrôlé de l'alcool isopropylique et le pompage du styrène et du fuel lourd.

Pollution de l'*Erika*

Inspection des plages

Les travaux de dépollution étant achevés sur de nombreuses plages du littoral, les services santé-environnement des DDASS ont repris leurs tournées d'inspection. En Loire-Atlantique, 27 des 28 sites visités avant les vacances de Pâques ont été jugés dans un état sanitaire satisfaisant. En Vendée, le résultat du contrôle sanitaire sera disponible fin mai.

Barrages des étiers de Loire-Atlantique

Après ceux du bassin du Mes et de 4 étiers du bassin de Guérande en janvier-février, d'autres barrages de terre

qui protégeaient les étiers de Guérande ont été démantelés ce mois, à Lenclay et la Paroisse. Les filets et cages filtrantes complétant ces barrages subsistent, mais l'approvisionnement en eau des salines est rétabli. Des barrages demeurent encore sur les étiers de Goival, du Bécassier et du grand Pont.

Traitement des déchets

Le démarrage effectif des opérations de traitement prises en charge par TotalFinaElf sur le site de Donges a commencé le 19 avril, accompagné de nombreux reportages dans la presse grand public et technique.

Surveillance des épaves

En complément des vols de surveillance, qui se poursuivent deux à trois fois par semaine, la Préfecture maritime de l'Atlantique a annoncé le 19 avril le lancement d'un appel d'offres pour réaliser avant la fin juin une inspection des épaves par robot commandé à distance (ROV).

Observatoire des marées noires

Le numéro 1 de la « lettre de l'Observatoire des marées noires », daté de février 2001, vient de sortir. Il est intéressant, de belle taille (8 pages) et de belle facture (bichromie). Pour en savoir plus, contactez obsmaresnoires@wanadoo.fr.

RRIT « Pollutions marines accidentelles »

Le Ministre chargé de la Recherche a installé le 19 avril à Paris le comité d'orientation du Réseau de Recherche et d'Innovations Technologiques « Pollutions marines accidentelles », annoncé par le comité interministériel d'aménagement du territoire du 28 février 2000. Doté d'un premier budget de 15 millions de F par le Ministère, et co-animé depuis Brest par l'IFREMER et l'Université de Bretagne Occidentale, le réseau va annoncer incessamment les thèmes et l'échéance de son premier appel à manifestations d'intérêt.

Loi sur les déballastages

Le parlement français a définitivement adopté le 19 avril la nouvelle loi sur les déballastages en mer, qui rend l'armateur co-responsable avec le capitaine et quadruple le montant des amendes. Le plafond passe maintenant entre 1,2 et 4 millions de F suivant le tonnage du navire en cause, mettant le coût de la pollution, pour qui est pris, à des niveaux comparables d'un côté et de l'autre de la Manche.

L'instruction « Accidents maritimes majeurs »

Le Journal Officiel du 10 avril a publié (pages 5502-5506) une instruction du Premier Ministre en date du 2 avril, relative à l'intervention des pouvoirs publics en cas d'accidents maritimes majeurs. Cette instruction, valable pour la métropole et l'outre-mer, constitue le nouveau cadre de mise en œuvre des plans de secours à naufragés (PSN-Mer et PSN-Terre) et des plans de lutte contre les pollutions marines accidentelles (POLMAR-Mer et POLMAR-Terre). Elle définit point par point la responsabilité de l'alerte, de l'action, de la coordination de la mise en œuvre des actions locales ; l'articulation des différents plans de secours à l'interface terre-mer et entre départements ; la conception, le contenu et la maquette des plans de secours ; l'organisation d'une expertise indépendante ; la concertation avec les collectivités locales et le concours des milieux socio-professionnels ; l'information du public et les relations avec les médias ; les responsabilités en matières juridique et financière ; les obligations en exercices, évaluation et révisions de plans. Une annexe donne la maquette générale des plans de secours en renvoyant, pour le détail de la partie pollution, vers l'instruction POLMAR.

Rail d'Ouessant : 52 702 passages en 2000

C'est ce qu'ont annoncé les statistiques 2000 du CROSS-Corsen, soit en moyenne 144 passages par 24 heures, dont 1 792 passages de pétroliers en charge (110 millions de tonnes d'hydrocarbures) et 15 151 passages de navires transportant divers produits dangereux (20 millions de tonnes).

Manche : abordage d'un pétrolier

La brèche de 6 m x 2 m provoquée dans la muraille du pétrolier maltais *Gudermes*, chargé de 25 000 tonnes de fuel, lors de son abordage par le chalutier français *Saint Jacques II* en Manche à l'aube du 24 avril a mobilisé les avions de surveillance de la *Maritime and Coastguard Agency* britannique et mis en alerte deux avions épandeurs de dispersants pour protéger la côte touristique du Kent. La centaine de tonnes d'hydrocarbure déversée a heureusement disparu de manière naturelle, sans toucher la côte. Le pétrolier a été allégé et remorqué vers Douvres.

OMI / Europe : entente sur les doubles coques

Devant la difficulté de s'entendre sur une solution globale, l'Organisation Maritime Internationale et les

délégations européennes ont décidé la création, à la 46^{ème} session du comité de protection de l'environnement marin, d'une règle mondiale n'empêchant pas des exigences régionales plus strictes. La date limite de retrait du service des derniers pétroliers à simple coque sera donc 2021 et non 2015, comme le demandaient la France et d'autres pays européens. Mais rien n'empêchera les pays qui le désirent, en particulier les pays européens, d'interdire leurs ports à ces pétroliers à partir de 2015.

Roumanie : clôture de Qualipol

Une mission brestoise est allée du 17 au 22 avril clore à Constantza le contrat européen Qualipol, qui visait en particulier à étudier la mise sur pied d'un centre national de réponse aux pollutions accidentelles des eaux. Le *Cedre* et les sapeurs-pompiers de Brest ont beaucoup travaillé sur cette action, intégrant des dons de matériel et de documentation et des formations d'experts.

Emirats : naufrage de pétrolier clandestin

Le *Zaineb*, 36 ans, pavillon géorgien et équipage irakien, était un de ces petits navires qui exportent hors toutes normes de sécurité du pétrole irakien à travers le blocus des Nations Unies. Intercepté et escorté dans une mer forte par la 5^{ème} flotte US, il a coulé par 40 m de fond avec 1 300 tonnes de brut à bord, au large du port de Jebel Ali, le 14 avril. Entre 300 et 600 tonnes se sont déversées, contraignant les autorités des émirats de Dubai et Sharjah à réaliser des épandages de dispersants et du nettoyage de plages, à fermer temporairement une station de désalination et à colmater les brèches de l'épave.

USA : Erika ? Connais pas.

Les participants français à l'*International Oil Spill Conference*, la « Mecque » bi-annuelle de l'anti-pollution, étaient rentrés assez contents de leurs efforts. Les organisateurs américains nous avaient reconnu la plus solide délégation européenne, l'un des plus beaux stands de l'exposition et une gestion sans bavures d'une session de 4 heures sur l'*Erika*, sous la présidence du secrétaire général adjoint de la Mer. Le compte rendu de la conférence dans les bulletins spécialisés a remis les pendules à l'heure américaine. Nous n'y avons pas trouvé la moindre trace des mots « France » ou « Erika ».